

RECOMMANDÉ

Poste CH Réseau SA
Contact Center Poste
Wankdorffallee 4
3030 Berne

Genève, le 11 août 2021

Suppression des guichets commerciaux de la Poste

Mesdames, Messieurs,

L'Ordre des avocats de Genève est une association professionnelle qui regroupe la plupart des avocats et avocats stagiaires du canton et réunit près de 2'000 membres.

De nombreux avocats et avocates nous ont fait part de leur vive inquiétude à la suite de la suppression des guichets commerciaux dans toutes les succursales de la Poste à Genève.

En effet, tous les clients commerciaux se voient désormais contraints de se faire servir aux guichets normaux, ce qui implique pour eux, en fin de journée, de devoir faire la queue pendant 30 à 60 minutes, sans garantie de pouvoir déposer les envois au guichet si l'attente est trop importante.

Interpellé par certains de nos membres, le Service client de la Poste leur a conseillé, pour éviter cette attente, de se rendre à la Poste à 16h30 pour faire timbrer leurs envois, ce qui est malheureusement incompatible avec l'activité professionnelle des avocats, rythmée par des délais judiciaires, dont l'irrespect peut entraîner des conséquences financières extrêmement importantes.

Afin de vérifier le respect des délais qu'elles fixent, les juridictions se fondent sur le timbre postal, si bien que les avocats doivent impérativement disposer d'une preuve de la date d'envoi des courriers recommandés ou A+.

La Poste propose des alternatives, qui présentent certaines qualités mais ne permettent malheureusement pas de remplacer les guichets postaux.

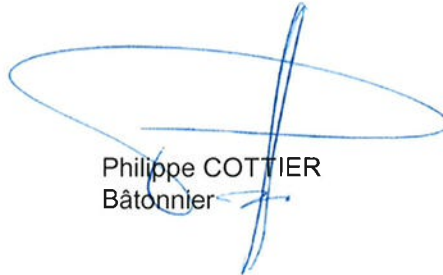
L'utilisation de MyPost24, tout d'abord, permet certes de disposer, soit par email, soit par récépissé papier, d'une preuve du dépôt à temps. Il arrive toutefois plusieurs fois par année que certains appareils MyPost24 ne fonctionnent pas. En outre, le nombre de casiers de MyPost24 est limité. Il peut dès lors arriver que des envois ne puissent pas être déposés en raison d'une absence de casier MyPost24. Il faut par ailleurs relever que si tous les avocats utilisaient MyPost24 pour l'ensemble de leurs envois, il suffirait d'une ou deux études d'avocats (sur les 500 études du canton) pour que tous les casiers MyPost24 mis à disposition soient utilisés.

Quant au service de prise en charge destiné aux clients commerciaux, la Poste ne garantit pas que les envois ainsi pris en charge soient timbrés le jour-même, si bien qu'il perd de son utilité pour les avocats.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions de bien vouloir reconsidérer votre décision de fermeture des guichets commerciaux et demeurons à votre disposition pour échanger avec vous à ce propos.

La Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), qui a également été interpellée par certains de nos membres, nous lit en copie.

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions de recevoir, l'assurance de nos sentiments distingués.


Philippe COTTIER
Bâtonnier

cc. M. Blaise MATTHEY, Directeur général de la FER Genève